

**DOCUMENT SUR LA SITUATION DE MOBILISATION DES  
RESSOURCES EN FAVEUR DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN  
NATIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL**

**JUIN 2018**

## Tables des matières

Tables des matières.....	2
Liste des sigles abrégés .....	3
Liste des tableaux.....	4
Liste des annexes.....	4
INTRODUCTION .....	5
I. BILAN DU FINANCEMENT DU PNDES AU 31 MAI 2018 .....	6
1.1. Niveaux de mobilisation des ressources par source de financement .....	6
1.1.1. Les ressources propres de l'Etat.....	6
1.1.2. Les ressources extérieures .....	7
1.1.2.1. Au niveau bilatéral.....	7
1.1.2.2. Au niveau multilatéral .....	7
1.1.2.3. Au niveau des ONG et associations de développement .....	7
1.1.3. Les financements alternatifs .....	7
1.2. Etat de mise en œuvre des projets prioritaires du PNDES.....	8
1.2.1. Projets en cours d'exécution.....	8
1.2.2. Les projets et programmes prioritaires en instance de démarrage.....	9
1.2.3. Les projets et programmes prioritaires en recherche de financement .....	9
1.2.4. Les projets et programmes prioritaires en études .....	9
1.3. Répartition sectorielle des financements extérieurs .....	10
1.4. Tableau d'ensemble .....	12
1.4.1. La synthèse globale du financement du PNDES au 31 mai 2018 .....	12
1.4.1. Les taux de mobilisation des ressources .....	12
II. DIFFICULTES RENCONTREES ET MESURES D'ACCELERATION.....	14
2.1. Eléments de contraintes.....	14
2.2. Mesures d'accélération .....	15
2.2.1. Mesures de renforcement de la mobilisation des ressources internes .....	15
2.2.2. Mesures de renforcement de la mobilisation des ressources externes .....	16
CONCLUSION .....	17
Annexes .....	18

## Liste des sigles abrégés

<b>AFC</b>	Africa Finance Corporation
<b>AFD/France</b>	Agence Française de Développement/France
<b>AGI Afrique</b>	Active Globe Investors-Africa
<b>APBEF</b>	Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers
<b>BAD</b>	Banque Africaine de Développement
<b>BADEA</b>	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
<b>BEI</b>	Banque Européenne pour l'Investissement
<b>BID</b>	Banque Islamique de Développement
<b>BIDC</b>	Banque d'Investissement de la CEDEAO
<b>BOAD</b>	Banque Ouest Africaine de Développement
<b>BOT</b>	Built - Operate-Transfer
<b>CCI-BF</b>	Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso
<b>CGE</b>	Compagnie Générale des Entreprises
<b>DFID (Angleterre)</b>	Department for International Development( Agence britannique chargée de l'aide humanitaire et de développement international)
<b>DGCOOP</b>	Direction Générale de la Coopération
<b>DGD</b>	Direction générale des douanes
<b>DGESS</b>	Direction Générale des Etudes et des Statistiques sectorielles
<b>DGI</b>	Direction Générale des Impôts
<b>DGTCP</b>	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
<b>FCFA</b>	Franc des Communautés Françaises d'Afrique
<b>FADD</b>	Fonds D'Abou Dhabi Pour Le Développement
<b>FEM</b>	Fonds pour l'Environnement Mondial
<b>FIDA</b>	Fonds International de Développement Agricole
<b>FKDEA</b>	Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe
<b>FONEPP</b>	Fonds National d'Etude et de Préparation des Projets
<b>FSA</b>	Fonds Spécial de priorité stratégique pour l'Adaptation
<b>FSD</b>	Fond Saoudien de Développement
<b>FVC</b>	Fonds vert pour le climat
<b>GPS Satel</b>	Global positioning system (système de localisation mondial) Satel
<b>MINEFID</b>	Ministère de l'économie, des finances et du développement
<b>OCADES</b>	Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité
<b>OFID</b>	Fonds de l'OPEP pour le Développement International
<b>OIM</b>	Organisation Internationale pour les Migrations
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PNDES</b>	Plan National de Développement Economique et Social
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PPI-SA</b>	Projet Production Internationale-SA
<b>ProValAB</b>	Projet de valorisation agricole des petits barrages
<b>PTF</b>	Partenaire Technique et Financier
<b>SA</b>	Société Anonyme

<b>SFI</b>	Société Financière Internationale
<b>SNU</b>	Système des Nations Unies
<b>UE</b>	Union Européenne
<b>UEMOA</b>	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

### Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition sectorielle des financements extérieurs du PNDES .....	10
Tableau 2 : Situation de la mobilisation des ressources en 2016 et 2017 .....	12

### Liste des annexes

Annexe 1 : Situation des annonces des PTF à la conférence de Paris .....	18
Annexe 2 : Récapitulatif des annonces de financements des partenaires privés .....	19
Annexe 3 : <b>Evolution des recettes propres de 2009 à 2017</b> .....	20
Annexe 4 : Situation des conventions signées avec les bilatéraux en 2016 et 2017 .....	20
Annexe 5 : Situation des programmes de coopération bilatéraux.....	21
Annexe 6 : Situation des conventions signées avec les multilatéraux en 2016/2017 .....	22
Annexe 7 : Situation des programmes de coopération entre le Burkina et les PTF .....	23

## **INTRODUCTION**

Le Gouvernement burkinabè a adopté le 20 juillet 2016, le Plan national de développement économique et social (PNDES) comme nouveau référentiel de ses interventions en matière de politique économique et sociale articulé autour de trois axes stratégiques majeurs : (i) réformer les institutions et moderniser l'administration, (ii) développer le capital humain et (iii) dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et l'emploi.

Le PNDES, sur la période 2016-2020, vise une croissance cumulative du revenu par habitant à même de réduire la pauvreté, de renforcer les capacités humaines et de satisfaire les besoins fondamentaux, dans un cadre social équitable et durable. Il couvre quatorze (14) secteurs qui sont : (i) Productions agro-sylvo-pastorales, (ii) Transformations industrielles et artisanales, (iii) Infrastructures de transport, de communication et d'habitat, (iv) Commerce et services marchands, (v) Gouvernance économique, (vi) Gouvernances administrative et locale, (vii) Éducation et formation, (viii) Santé, (ix) Défense et sécurité, (x) Environnement, eau et assainissement, (xi) Culture, sports et loisirs, (xii) Travail, emploi et protection sociale, (xiii) Justice et droits humains et (xiv) Recherche et innovation.

Pour son financement, le Gouvernement s'est doté d'une stratégie ambitieuse de mobilisation de ressources internes et externes, axée sur des méthodes nouvelles et innovantes, en sus du recours à l'APD traditionnelle. À cet effet, trois principales sources ont été retenues : les ressources internes, les ressources extérieures et les financements alternatifs. Elles doivent permettre la concrétisation des ambitions du PNDES avec des ressources propres à hauteur de 9 825,2 milliards de FCFA, soit 63,8% du coût total et un besoin de financement de 5 570,2 milliards de francs CFA.

Pour combler ce gap de financement, le Gouvernement a tenu les 7 et 8 décembre 2016 à Paris la Conférence des partenaires du Burkina Faso afin de susciter leur adhésion au nouveau référentiel de développement. Cette conférence a permis d'enregistrer de la part des partenaires institutionnels et des investisseurs privés d'importantes annonces qui se chiffraient à plus de 18 000 milliards de FCFA. En effet, les intentions de financement annoncées par les partenaires institutionnels s'élèvent à 8 353 milliards de FCFA, dépassant largement les besoins de financement évalués (voir annexe 1). Les partenaires privés, quant à eux, ont fait des annonces d'un montant global de 9690,70 milliards de FCFA consistant en des appuis divers d'investisseurs privés et de banques pour la mobilisation de financements et de bureaux d'études pour des accompagnements techniques sur la période de mise en œuvre du PNDES (voir annexe 2).

Le présent rapport a pour objectif de faire la situation d'étape de la mobilisation des ressources extérieures en faveur du financement du PNDES à fin mai 2018. Il permettra en outre de dégager des perspectives en vue de renforcer son financement pour la période restante de sa mise œuvre. Le rapport s'articule autour des points suivants : (i) bilan du financement du PNDES à fin mai 2018(ii) difficultés rencontrées et mesures d'accélération.

## **I. BILAN DU FINANCEMENT DU PNDES AU 31 MAI 2018**

### **1.1. Niveaux de mobilisation des ressources par source de financement**

Les financements proviennent de trois grandes sources essentiellement : les ressources propres de l'Etat, les ressources extérieures et les financements alternatifs.

#### **1.1.1. Les ressources propres de l'Etat**

Au niveau des ressources internes (voir annexe 3), le montant total mobilisé est de 1231,97 milliards de FCFA pour 2016, de 1397,63 milliards de FCFA pour 2017 et 628,95 milliards pour 2018 (de janvier à mai 2018), soit un effort de mobilisation de 3250,43 milliards de FCFA. Il en ressort un taux de mobilisation de 83,8% par rapport aux prévisions du PNDES qui sont de 3889,63 milliards pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 mai 2018, soit un gap de 16,2% environ.

Les ressources internes sont mobilisées par les régies de recettes que sont principalement la Direction générale des douanes, la Direction générale des impôts et la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique.

**Au titre de la Direction générale des douanes**, les ressources mobilisées se situent à 488,14 milliards pour 2016, 575,21 milliards pour 2017, et 249,79 pour 2018 (les 5 premiers mois), soit au total 1313,14 milliards de FCFA, représentant ainsi 40,30% des ressources internes mobilisées.

**S'agissant de la Direction générale des impôts**, elle a mobilisé 595,02 milliards de FCFA pour 2016, 673,29 milliards de FCFA pour 2017 et 311,95 pour 2018 (de janvier à mai), soit au total 1580,26 milliards de FCFA, correspondant à 48,50% des ressources internes.

**Quant à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique**, elle a enregistré un niveau de mobilisation de 148,81 milliards de FCFA pour 2016, 149,13 milliards pour 2017, et 67,21 milliards pour 2018 (janvier à mai), soit un total de 365,15 milliards de FCFA, représentant 11,21% des ressources internes mobilisées du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 mai 2018.

En somme, les ressources internes ont connu une bonne tendance dans leur mobilisation. Toutefois, le niveau de performance reste en deçà des attentes. Au regard de l'importance du gap (-16,2% par rapport aux prévisions du PNDES), il est impératif que des mesures idoines soient prises pour renforcer le recouvrement des ressources internes au niveau des régies de recettes afin qu'à terme, le niveau de mobilisation attendu sur l'ensemble de la période de mise en œuvre du PNDES soit atteint.

### **1.1.2. Les ressources extérieures**

Les ressources extérieures proviennent de la coopération bilatérale, de la coopération multilatérale, des ONG et du privé.

#### **1.1.2.1. Au niveau bilatéral**

Du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 mai 2018, les ressources totales mobilisées au niveau bilatéral se chiffrent à 1524,26 milliards de FCFA, réparties en conventions signées et en programmes de coopération validés<sup>1</sup>.

Au titre des conventions signées, les ressources mobilisées se chiffrent à 601,10 milliards de FCFA. Au titre des programmes de coopération, les ressources mobilisées auprès des partenaires bilatéraux se chiffrent à 923,16 milliards de FCFA. Ce montant ne prend pas en compte les conventions de financement déjà signées au titre des programmes de coopération correspondants.

#### **1.1.2.2. Au niveau multilatéral**

Comme au niveau bilatéral, il faut distinguer les conventions signées et les programmes de coopération.

Le montant total des financements mobilisés sous forme de conventions signées auprès des bailleurs multilatéraux s'élève à 1460,10 milliards de francs FCFA. Les financements mobilisés sous formes de programmes de coopération avec les bailleurs multilatéraux se situent à 2 216 milliards de FCFA.

#### **1.1.2.3. Au niveau des ONG et associations de développement**

Les financements mobilisés sous forme de conventions d'établissements signées avec les ONG et associations de développement s'élèvent à 95,37 milliards de francs CFA. Les ONG les plus actives sont Catholic Relief Service/Burkina Faso, Compassion International, OCADES, Eau vive et Plan International.

### **1.1.3. Les financements alternatifs**

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets structurants du PNDES, le Gouvernement a recours à l'expertise et au financement du secteur privé à travers le partenariat public-privé conformément à la loi 020-2013/AN du 23 mai 2013 portant régime juridique du partenariat public-privé. Ainsi des Programmes de projets PPP ont été adoptés dont le dernier en 2016 portant sur 94 projets à soumettre aux partenaires privés en vue de susciter leurs intérêts à accompagner le Gouvernement dans leur réalisation. La mise en œuvre desdits Programmes s'est confrontée à un certain nombre de problèmes relatifs aussi bien à la nature des projets, à leur maturité, qu'à la complexité et à la longueur des procédures. Le bilan à fin décembre 2017 indique que seulement neuf (9) projets ont été

---

<sup>1</sup> Il s'agit de programmes de coopération ayant fait l'objet de négociation et d'accords avec le gouvernement et dont la mise en œuvre se traduira par des conventions de financement au fur et à mesure de la maturation des projets. Ce sont donc des ressources sécurisées.

contractualisés en PPP depuis l'adoption de la loi 020-2013 sur le régime juridique des PPP.

Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et le 31 mai 2018, deux conventions ont été signées pour un montant global de 24,91 milliards de francs CFA avec OBERTHUR TECHNOLOGIE SA. Les projets concernés sont le projet de « Modernisation et sécurisation des titres de transports et la ré-immatriculation des véhicules » pour un montant de 15,32 milliards FCFA et le projet de « Construction et exploitation d'un système d'émission de passeports à puce électronique (E-passport) et d'archivage électronique des dossiers sous forme de BOT» pour un montant de 9,59 milliards de francs CFA.

Face à l'urgence des attentes et des besoins des populations en matière d'investissement et de bien-être, la loi n°042-2017/AN portant allègement des procédures de contractualisation du programme des projets de partenariat public-privé a été adoptée le 03 juillet 2017. Cette loi a permis le recours à la procédure d'entente directe pour plus de célérité dans la procédure de passation de contrats PPP relatifs aux projets nominativement arrêtés par le Gouvernement. Il s'agit de projets matures, structurants et ayant un impact immédiat sur la croissance et les conditions de vie des populations.

Un portefeuille de 38 projets proposés par neuf (9) ministères sectoriels ont été concernés par la loi d'allègement.

La mise en œuvre de la loi portant allègement des procédures de contractualisation des PPP a donné des résultats mitigés par rapport aux attentes. Cette situation peut être expliquée notamment par le démarrage tardif des travaux d'analyse des propositions, le défaut de qualité PPP de la plupart des projets analysés et l'absence d'études de faisabilité pour la plupart des projets proposés.

## **1.2. Etat de mise en œuvre des projets prioritaires du PNDES**

### **1.2.1. Projets en cours d'exécution**

Neuf (09) projets en cours d'exécution. Ce sont :

- 1) le projet d'appui à la création et au développement des PME/PMI ;
- 2) projet de construction et d'équipement de cités universitaires ;
- 3) le projet de construction et d'équipement des centres hospitaliers régionaux (CHR) de Dédougou, Fada N'gourma et Gaoua
- 4) le projet de construction et d'équipement du centre national d'appui à la transformation artisanale du coton à Bobo-Dioulasso (cnatac)
- 5) le projet de construction et d'équipement d'un centre de soins spécialisés de haut niveau en neurochirurgie à Ouagadougou
- 6) le projet de transformation des centres de santé et de promotion sociale (csps) des chefs-lieux de commune rurale en centres médicaux
- 7) le projet de viabilisation de la nouvelle zone industrielle de Bobo-Dioulasso

- 8) le projet d'électrification des établissements d'enseignement public du Burkina Faso par le système photovoltaïque
- 9) le projet pole de croissance de Bagré

Sur les neuf (09) projets en cours d'exécution, cinq (05) ont enregistré un taux de réalisation financière supérieur ou égal à 80%.

Le projet Pôle de croissance de Bagré, quant à lui, n'a pu consommer que 0,82% de la dotation révisée en crédit de paiement soit 179 424 226 FCFA sur 21 848 797 000 FCFA.

### **1.2.2. Les projets et programmes prioritaires en instance de démarrage**

Dans cette catégorie, deux (02) projets sont prévus pour démarrer au cours du quatrième trimestre 2018. Il s'agit du projet de construction de pipelines de transport et de dépôts de stockage d'hydrocarbures (pipeline de Bolgatanga) et du projet de reconstruction des postes de péages.

### **1.2.3. Les projets et programmes prioritaires en recherche de financement**

Il s'agit notamment du :

- Projet de construction de 5 centrales photovoltaïques d'une puissance cumulée de 80 MWC ;
- Projet de construction et d'équipement de l'hôpital d'instruction des armées de Ouagadougou (PCE/HIA) ;
- Projet de construction de la centrale hydroélectrique de Bagré-aval ;
- Projet de création d'une centrale d'approvisionnement des intrants et matériels agricoles (CAIMA) ;
- Projet d'aménagement de 1 812 ha de périmètres irrigués à Sono Kouri ;
- Projet d'aménagement hydro agricole de 2000 ha à Dangoumana ;
- Projet de mise en place d'un mécanisme de gestion des risques agricoles et alimentaires ;
- Projet de construction d'un abattoir frigorifique de Bobo-Dioulasso ;
- Projet de construction et de bitumage des voies de la route nationale n° 10 entre Tougan et Ouahigouya (96 km) ;
- Programme d'appui à l'amélioration de l'employabilité et à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et des femmes.

### **1.2.4. Les projets et programmes prioritaires en études**

Au quatrième trimestre 2017, 20 projets et programmes sont concernés, 5 ont leurs études en cours de réalisation et 15 sont à réaliser.

### 1.3. Répartition sectorielle des financements extérieurs

L'analyse sectorielle des financements s'est faite sur la base des conventions signées entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et le 31 mai 2018. Sous cette hypothèse, l'état de financement des secteurs du PNDES se présente comme suit :

- les secteurs les mieux financés sont le secteur « Infrastructures de transport, de communication et d'habitat » ainsi que le secteur « Production agro-sylvo-pastorale ». Les deux secteurs à eux seuls absorbent près de 60% des financements ;
- les secteurs les moins financés sont les secteurs « Transformations industrielles et artisanales », « Recherche et innovation », « Culture, sports et loisirs », « Justice et droits humains », « défense et sécurité ». Ces cinq secteurs reçoivent moins de 2% des financements extérieurs ;
- les grands projets ciblés portent sur les infrastructures notamment routières et énergétiques.

Tableau 1 : Répartition sectorielle des financements extérieurs du PNDES<sup>2</sup>

N°	Secteur du PNDES	Total (en FCFA)	Part
1	Production agro-sylvo-pastorale	486 326 694 927	22,29%
2	Transformations industrielles et artisanales	-	0,00%
3	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	768 812 673 009	35,24%
4	Commerce et services marchands	101 106 118 909	4,63%
5	Gouvernance économique	151 068 682 105	6,93%
6	Gouvernances administrative et locale	107 553 746 995	4,93%
7	Éducation et formation	112 738 668 735	5,17%
8	Santé	239 107 404 462	10,96%
9	Défense et sécurité	19 833 415 532	0,91%
10	Environnement, eau et assainissement	129 264 297 151	5,93%
11	Culture, sports et loisirs	2 036 268 538	0,09%
12	Travail, emploi et protection sociale	44 442 220 493	2,04%
13	Justice et droits humains	18 907 447 650	0,87%
14	Recherche et innovation	285 788 340	0,01%
	<b>TOTAUX</b>	<b>2 181 483 426 845,36</b>	<b>100%</b>

**Source** : DGCOOP, juin 2018

<sup>2</sup> Selon les secteurs du PNDES



## **1.4. Tableau d'ensemble**

### ***1.4.1. La synthèse globale du financement du PNDES au 31 mai 2018***

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai 2018, d'importants financements ont été mobilisés dans le cadre de la mise en œuvre du PNDES. Le niveau global de mobilisation des ressources s'est situé à **8 615,82** milliards de FCFA. Ce montant se répartit à hauteur de **3258,55** milliards de FCFA pour les ressources propres et **5 357,27** milliards de francs CFA pour les ressources extérieures. Celles-ci sont composées des montants des conventions **3175,80** milliards de francs CFA (cf. Tableau 2).

#### ***1.4.1. Les taux de mobilisation des ressources***

À mi-parcours de la mise en œuvre du PNDES, le taux global de mobilisation des ressources est de 56%, toutes ressources confondues. Ce taux est le rapport du montant des ressources internes et externes mobilisées entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et le 31 mai 2018 sur le coût total du PNDES. Il représente le taux de financement du PNDES à fin mai 2018.

Tableau 2 : Situation de la mobilisation des ressources (janvier 2016 à mai 2018)

<b>RESSOURCES PROPRES (en milliards de FCFA)</b>					
<b>Rubriques</b>	<b>DGD</b>	<b>DGI</b>	<b>DGTCP</b>		<b>TOTAL</b>
Ressources mobilisées en 2016	488,14	595,02	148,81		1231,97
Ressources mobilisées en 2017	575,21	673,29	149,13		1397,63
Ressources mobilisées en 2018 (à fin mai)	249,79	311,95	67,21		628,95
<b>Total (2016-2018)</b>	<b>1313,14</b>	<b>1580,26</b>	<b>365,15</b>		<b>3258,55</b>
<b>RESSOURCES EXTERIEURES</b>					
<b>RUBRIQUES</b>	<b>SOURCES DE FINANCEMENT (En Milliards de FCFA)</b>				<b>Total par rubriques</b>
	<b>Bilatérale</b>	<b>Multilatérale</b>	<b>ONG</b>	<b>PPP</b>	
<b>CONVENTIONS SIGNEES</b>					
Conventions de financement signées en 2016	200,03	582,41	69,01	15,32	866,77
Conventions de financement signées en 2017	242,54	701,06	23,55	9,59	976,74
Conventions de financement signées en 2017	158,53	176,63	2,81	0,00	337,97
<b>Sous total 1</b>	<b>601,10</b>	<b>1 460,10</b>	<b>95,37</b>	<b>24,91</b>	<b>2 181,48</b>
<b>PROGRAMMES DE COOPERATION</b>					
Programmes de coopération validés au 31/05/2018	923,16	2215,57	0	37,07	3175,80
<b>Sous Total 2</b>	<b>923,16</b>	<b>2215,57</b>	<b>0</b>	<b>37,07</b>	<b>3175,80</b>
<b>TOTAL Ressources extérieures</b>	<b>1 524,26</b>	<b>3 675,67</b>	<b>95,37</b>	<b>61,98</b>	<b>5 357,27</b>
<b>Total général</b>					<b>8 615,82</b>
<b>Taux de réalisation</b>					
<b>Taux de mobilisation global des ressources</b>					<b>56,0%</b>
<b>Taux de mobilisation des ressources internes par rapport aux prévisions du PNDES</b>					<b>83,8%</b>
<b>Taux de mobilisation des ressources extérieures par rapport aux annonces des partenaires institutionnels</b>					<b>63,4%</b>
<b>Taux de mobilisation des ressources extérieures par rapport au besoin de financement du PNDES soumis aux partenaires</b>					<b>96,2%</b>
Annonces des partenaires institutionnels					<b>8353</b>
Besoins de financement du PNDES soumis aux partenaires					<b>5570,2</b>
Prévisions globales des ressources internes pour 2016 et 2017					<b>3889,63</b>
Coût total du PNDES					<b>15395,4</b>

**Source** : DGCOOP, mai 2018

## **II. DIFFICULTES RENCONTREES ET MESURES D'ACCELERATON**

Après avoir présenté les contraintes qui ont émaillé les efforts de mobilisation de ressources depuis 2016, il est proposé des éléments de solutions visant à améliorer le niveau de mobilisation des ressources.

### **2.1. Eléments de contraintes**

Plusieurs contraintes limitent les niveaux de mobilisation des ressources. Ces contraintes peuvent être appréhendées aussi bien au niveau interne qu'externe.

**Au niveau des ressources internes**, les difficultés sont entre autres :

- l'insuffisance des moyens mis à la disposition des structures chargées de la mobilisation des ressources internes,
- les remous sociaux au niveau des structures en charges du recouvrement des recettes,
- le faible niveau du cours de l'or qui n'a pas permis d'atteindre le niveau de ressources escomptées de l'exploitation minière.

**Au niveau des ressources externes**, il s'agit entre autres de :

- l'amenuisement des appuis budgétaires. L'année 2017 a enregistré le niveau le plus faible (78 milliards de FCFA) en matière de décaissement d'appuis budgétaires généraux. La tendance globale à l'amenuisement des appuis budgétaires s'explique entre autres par l'interruption de la coopération avec les Pays-Bas, la cessation des programmes d'appui budgétaire de la Suède, la cessation des appuis budgétaires généraux de l'Allemagne en faveur d'un seul appui budgétaire sectoriel (non encore concrétisé);
- l'absence de programmes de coopération pour certains bailleurs. Il s'agit notamment des partenaires arabes qui ne disposent pas de programme de coopération (ou stratégie pays) avec le Burkina Faso, ce qui limite la prévisibilité des financements ;
- la faible maturation de certains projets structurants prioritaires (absence d'études de faisabilité et programmation de projets non-inscrits) ;
- l'inadéquation des financements proposés par le secteur privé avec les réalités financières du pays et les engagements internationaux ;
- la faiblesse dans le suivi de l'ensemble des fonds fiduciaires. A ce jour, seuls les fonds fiduciaires de l'union européenne sont suivis.

## **2.2. Mesures d'accélération**

En vue de renforcer la mobilisation des ressources en faveur du financement du PNDES, il est nécessaire d'entreprendre aussi bien au niveau interne qu'externe, des actions fortes.

### **2.2.1. Mesures de renforcement de la mobilisation des ressources internes**

Au niveau des ressources internes, les actions à mener se répartissent entre les trois régies de recettes à savoir la Direction générale des impôts, la Direction générale des douanes et la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique.

**Au niveau de la Direction générale des impôts**, les actions suivantes sont prévues en 2018 :

- une concertation sur les dettes croisées : il s'agira d'envisager et mettre en œuvre le système de compensation entre les dettes et les créances de l'Etat envers certains redevables ;
- le développement et la mise en œuvre d'une stratégie de recouvrement des restes à recouvrer (RAR) par la réalisation des actions de recouvrement forcé;
- la mise en œuvre des dispositions du Code général des impôts (CGI) ;
- la reconduction au titre de la loi de finances gestion 2018 de la mesure spéciale de facilitation des opérations de mutation de propriété ou d'usufruit de biens immeubles à usage d'habitation appartenant à des personnes physiques ou morales de droit privé dont la valeur ne dépasse pas dix millions (10 000 000) de francs CFA;
- l'informatisation de la chaîne du contrôle fiscal pour faciliter la sélection des dossiers selon l'analyse risque, ce qui permettra de vérifier en perspective plus de mille (1 000) dossiers par an, avec un taux de rentabilité beaucoup plus élevé ;
- la mise en œuvre des télé-procédures qui permettront aux contribuables de déclarer leurs impôts et taxes en ligne et de payer à l'aide de moyens électroniques (promotion des moyens modernes de paiement) ;
- la poursuite de l'opérationnalisation de la facture normalisée et le contrôle de son utilisation par tous les contribuables afin de réduire la fausse facturation et sécuriser la collecte de la TVA ;
- la poursuite et le renforcement de la gestion des contribuables par segments d'entreprises ;
- la promotion des valeurs de rigueur, de transparence dans la gestion fiscale ainsi que de la démarche qualité.

**Au niveau de la Direction Générale des Douanes**, les actions suivantes sont envisagées en 2018 :

- l'interconnexion des systèmes informatiques douaniers du Burkina avec ceux des pays voisins (le Togo);
- l'informatisation de la gestion des recettes dans les postes et brigades mobiles de douanes non connecté au SYDONIA
- l'interfaçage entre SYLVIE et SYDONIA

- le renforcement de la vérification dans les offices de douanes et les compétences des vérificateurs et des agents dans le cadre de la sortie du programme de Vérification des Importations (PVI)
- le renforcement de la lutte contre la fraude à travers l'utilisation du nouvel outil d'analyse du risque (SYGICOD) et le redéploiement du personnel ;
- l'éclatement du bureau de Bobo Gare (Bobo Inter) en trois offices spécialisés (route, gare et hydrocarbure),
- la transformation du bureau de Bittou en Brigade mobile pour une meilleure couverture de la surveillance de la frontière Togo-Ghana dans la Région du Centre-Est ;
- la transformation du bureau secondaire de Kanyiré Sangabouli en bureau principal de 2ème catégorie ouvert au transit.

**Au niveau de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique, il s'agira , notamment de dérouler les actions suivantes en 2018:**

- l'informatisation de la gestion des recettes de service ;
- le renforcement des capacités de certains acteurs dans la mobilisation des ressources publiques (régisseurs de recettes) ;
- la poursuite de la lutte contre le phénomène des chèques impayés ;
- la mise en œuvre de la campagne d'information et de sensibilisation sur les recettes de service ;
- l'évaluation du recouvrement dans les départements ministériels en vue d'affiner l'approche actuelle;
- la prospection de nouvelles recettes en vue de l'élargissement de l'assiette des recettes de service ;
- l'implication des premiers responsables des départements ministériels et institutions dans la mobilisation des ressources publiques.

### ***2.2.2. Mesures de renforcement de la mobilisation des ressources externes***

**Au niveau de la mobilisation des ressources externes, les principales actions envisagées sont :**

- remobiliser les contributeurs aux appuis budgétaires à travers des missions de plaidoyer dans les pays favorables (relancer la Suède et les Pays-Bas, approcher le Luxembourg et la Norvège) ;
- accroître le plaidoyer en direction du Royaume Uni ;
- encourager les partenaires, qui n'en disposent pas, à se doter de cadre de programmation ;
- mettre en œuvre un programme de consultations sectorielles ou thématiques avec les PTF au regard des secteurs les moins financés ;
- créer diligemment une structure d'accompagnement à la formulation des projets ;
- accroître les ressources du Fonds national d'études et de préparation des projets (FONEPP) et exploiter les possibilités de financement au sein des projets en cours ;

- renforcer la crédibilité du programme PPP en ne retenant que des projets structurants disposant d'études de faisabilité et dont l'évaluation préalable retient le PPP comme meilleure modalité de réalisation ;
- généraliser l'approche de suivi des fonds fiduciaires de l'Union européenne aux autres partenaires ;
- organiser des tables rondes sectorielles et thématiques.

## **CONCLUSION**

Le bilan de la mobilisation des ressources pour le financement du PNDES à fin mai 2018 fait ressortir un niveau appréciable de 8615,82 milliards de FCFA, composées de ressources propres et de ressources extérieures soit, 56% du coût total du PNDES.

Au niveau des ressources internes, le montant total mobilisé est de 3258,55 milliards de FCFA au titre des deux premières années et cinq mois de mise en œuvre du PNDES. Il en ressort un taux de mobilisation de 83,8% par rapport aux prévisions du PNDES (3889,63 milliards pour les deux premières années et cinq mois), soit un gap de 16,2%.

Concernant les ressources extérieures, le niveau de mobilisation est de 5 357,27 milliards de FCFA, soit un taux de mobilisation de 96,2% par rapport au gap de financement dégagé dans le PNDES.

Au regard de l'insuffisance de la mobilisation des ressources et surtout de l'inégale répartition sectorielle des financements, la nécessité d'organiser des tables rondes sectorielle s'impose. C'est dans cette optique qu'il est prévu d'organiser une conférence internationale sur la transformation agro-sylvo-pastorale en juillet 2018.

## Annexes

### Annexe 1 : Situation des annonces des PTF à la conférence de Paris

N°	Partenaires	Montant en milliards de FCFA
1.	Banque mondiale	1800
2.	BID	1149
3.	AFREXIMBANK	900
4.	BAD	639
5.	UE	524,8
6.	SFI	480
7.	AFD/France	302,4
8.	USA	300
9.	AFC	300
10.	OFID	297
11.	BOAD	250
12.	FVC	240
13.	BADEA	156
14.	Japon	114
15.	BEI	131,2
16.	BIDC	120
17.	DANEMARK	91,8
18.	SUISSE	83,96
19.	AFRICA 50	60
20.	Luxembourg	53,8
21.	FSA	53,4
22.	SUEDE	50
23.	SNU	169,8
24.	BELGIQUE	25,58
25.	UEMOA	19
26.	Italie	16,92
27.	CANADA	10,2
28.	DFID (Angleterre)	5,53
29.	WaterAid	5,2
30.	Autriche	4,46
	<b>Total</b>	<b>8353,05</b>

Source : Rapport général de la conférence des partenaires, novembre 2017

## Annexe 2 : Récapitulatif des annonces de financements des partenaires privés

N°	Société	Montant en milliards de FCFA
1.	BONDA	600
2.	Coris bank international	100
3.	APBEF	1400
4.	Groupe Atlantique	200
5.	Africa Finances Corporation	275
6.	Biotherm Energie	55
7.	Reseaux experts et fonctionnaires internationaux burkinabé	193,51
8.	Groupe d'investisseurs turs	1375
9.	Eleven Partner (groupe allemand)	1508,73
10.	Orange Burkina	100
11.	BNP Paribas	44
12.	Groupe d'investisseurs turs/cabinet Barro	142,75
13.	COGEB	10
14.	PPI-SA	19,68
15.	AGI Afrique	1000
16.	Perti Power Maroc	242,7089
17.	Africa Energy Corporation SA	34,75
18.	Société Armor Green	131,194
19.	Tryba Energy	85,2761
20.	Entreprises Asoclander et TAFE	5,5
21.	GPS Satel	83
22.	Lilium Capital	27,5
23.	Sofnet	100
24.	Société Nareva Holding	393,582
25.	Société Toures	111,5149
26.	Ezmer /mini centrales	10
27.	Bank of Africa	75
28.	Entreprise CGE	120
29.	Afrique materiel et equipement Turquie	150
30.	Groupe Fadoul	50
31.	Chambre de mines du Burkina	220
32.	Windiga Energie	150
33.	New Star Republic	600
34.	CCI-BF	77
	<b>Total annonces des partenaires privés</b>	<b>9690,70</b>

Source : Rapport général de la conférence des partenaires, novembre 2017

### Annexe 3 : Evolution des recettes propres de 2009 à 2017

N°	REGIES DE RECETTES	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
1	DGD	222,17	244,32	313,41	441,06	476,10	431,35	440,46	488,14	575,21
2	DGI	266,54	313,56	386,12	464,73	521,54	521,89	503,54	595,02	673,29
3	DGTCP	73,53	118,39	101,39	106,57	121,38	119,25	116,73	148,81	149,13
4	<b>TOTAL REGIES</b>	<b>562,24</b>	<b>676,27</b>	<b>800,92</b>	<b>1012,36</b>	<b>1119,02</b>	<b>1072,49</b>	<b>1060,72</b>	<b>1231,98</b>	<b>1397,63</b>

Source: Régies de recettes, base de données DGESS, février 2018.

### Annexe 4 : Situation des conventions signées avec les bilatéraux en 2016 et 2017

N°	Partenaires	Montant en FCFA	Part
1.	REPUBLIQUE FRANCAISE	92 340 482 177,68	20,86%
2.	DANEMARK	68 444 000 000,00	15,47%
3.	JAPON	59 746 700 000,00	13,50%
4.	CONFEDERATION SUISSE	43 028 137 400,00	9,72%
5.	REPUBLIQUE FEDERALE D'Allemagne	38 274 342 319,00	8,65%
6.	CANADA	30 200 000 000,00	6,82%
7.	Chine Taiwan	25 500 000 000,00	5,76%
8.	Fonds Saoudien	21 318 617 500,00	4,82%
9.	ROYAUME DE SUEDE	14 627 841 100,00	3,31%
10.	Fonds koweïtien pour le développement économique arabe	13 090 000 000,00	2,96%
11.	ROYAUME DE Belgique	12 339 354 717,33	2,79%
12.	GRAND-DUCHE DE Luxembourg	12 133 403 500,00	2,74%
13.	Italie	5 159 332 027,40	1,17%
14.	Autriche	3 162 500 000,00	0,71%
15.	USA	2 951 865 000,00	0,67%
Total bilatéraux (conventions 2016&2017)		<b>442 566 575 741,41</b>	100%

Source : DGCOOP, décembre 2017

## Annexe 5 : Situation des programmes de coopération bilatéraux

Partenaire technique et financier	Stratégies de coopération	Montants (en milliards de FCFA)	Parts
Allemagne	Programme de Coopération économique et financière	67,04	7,00%
Belgique	Programme de coopération	25,5	2,66%
Danemark	Document de programme national	103,4	10,80%
Chine Taïwan	Projet de renforcement des capacités opérationnelles des unités spéciales d'intervention	6,13	0,64%
	Prochain programme de coopération	32,8	3,43%
Italie	Programme indicatif de coopération	9,12	0,95%
Luxembourg	Programme indicatif de coopération	39,36	4,11%
Suisse	Stratégie de coopération	50,81	5,31%
FSD		80	8,35%
FKDEA		60	6,27%
FADD		40	4,18%
France		265,51	27,73%
France/AFD	Appui budgétaire 2017	6,56	
	Financement du projet d'électrification de la Dorsale Nord	20,87	
	Projet Alliance pour le Sahel	6,57	
France /AFD	Autres financements des projets et programmes	49	
AFD	Previsions	75	
Ambassade de France		107,51	
SCAC (Crédits d'intervention, les crédits du FSP et bourses )		13	
Appui au CIRAD		6,23	
Appui à l'IRD		11,15	
Expertise France (Valorisation de l'expertise technique permanente)		7	
Collectivités locales		12	
ETI SCAC		2	
Etudiants Burkinabès en France		52,1	
Aide alimentaire		3	
Japon	Projet de construction de la route Fada-Goughin	28,3	2,96%
		0	0,00%
Canada	Programme de financement à partir de 2018	23	2,40%
Suède	Projet de valorisation agricole des petits barrages (ProValAB),	6,77	0,71%
	Projet de renforcement institutionnel de l'ASCE-LC		
USA	Prévisions USAID	110,75	11,57%
Qatar	Mémorandum d'entente pour la construction d'un centre de radiothérapie dans la ville de Ouagadougou	9,1	0,95%
TOTAL BILATERAUX (soldes des programmes de coopération)		957,59	100,00%

**Source** : DGCOOP, décembre 2017

Annexe 6 : Situation des conventions signées avec les multilatéraux en 2016/2017

Partenaire	Montant 2016	Montant 2017	Total 2016-2017	Part
BID	173 618 180 980	207 988 044 000	381 606 224 980	29,73%
BANQUE MONDIALE	185 941 407 140	181 681 179 300	367 622 586 440	28,64%
UE	181 437 706 200	98 196 762 900	279 634 469 100	22%
BAD	24 266 034 466	84 068 000 000	108 334 034 466	8%
BOAD	10 000 000 000	39 750 000 000	49 750 000 000	4%
FIDA	0	45698196400	45 698 196 400	3,56%
BADEA	0	25150000000	25 150 000 000	1,96%
OFID	7 150 000 000	-	7 150 000 000	1%
OIM	0	7476970000	7 476 970 000	0,58%
FEM	0	4768151433	4 768 151 433	0,37%
PNUD	0	3089900077	3 089 900 077	0,24%
FAO	0	1675699300	1 675 699 300	0,13%
UEMOA	0	1290000000	1 290 000 000	0,10%
UNOPS	0	165000000	165 000 000	0,01%
UNICEF	0	50000000	50 000 000	0,00%
UNFPA	0	13500000	13 500 000	0,00%
<b>Total multilatéraux (conventions signées 2016&amp;2017)</b>			<b>1 283 474 732 196</b>	<b>100%</b>

**Source** : DGCOOP, décembre 2017

Annexe 7 : Situation des programmes de coopération entre le Burkina et les PTF

Partenaire technique et financier	Montants (en milliards de FCFA)	Parts
Partenaires arabes (BID, OFID, BADEA)	1 072,45	48,41%
Banque Mondiale	444,68	20,07%
NATIONS UNIES	290	13,10%
UE	158,11	7,14%
Fonds mondial	84,000	3,79%
BAD	76,36	3,45%
BOAD	55,00	2,48%
Partenariat mondial pour l'éducation/UNICEF/AFD	18,59	0,84%
BEI	15,09	0,68%
Autres (FAO, UEMOA)	1,17	0,05%
<i>TOTAL MULTILATERAUX(soldes des programmes de coopération)</i>	2 216	100,00%

**Source :** DGCOOP, décembre 2017